



Sainte Foy les Lyon, le 10 décembre 2018

ASSOCIATION 11180  
FFPJP – 2129 –  
Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

**Objet** : Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 novembre 2017

En préalable, Manuel BIECO, président de Ste Foy Pétanque, remercie de leur présence : M. Robert FATINET : Président de l'Office Municipale des Sports et Mme Véronique SARSELLI, Maire de Ste Foy Lès Lyon qui nous a également rejoint. Le président les remercie de leur appui.

**Assemblée Générale Ordinaire**

✓ **Quorum**

Nombre de licenciés : 89

Pouvoirs 12, présents 51, absents 26

**Le quorum est atteint**

✓ Nous avons tout d'abord une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2018 :

- Michel Desbois : président de la FFPJP
- Franck Chemarin : joueur de la Calade
- Edouard Aprahamian, Daniel Raymond: sociétaires de Sainte Foy Pétanque
- Jean Marc Lacroze : Arbitre du Rhône

✓ **Rapport moral**

- Cf. document joint
- De nombreuses recrues en 2018, nous sommes passés de 65 à 89 licenciés.
- Le club a organisé de nombreuses manifestations officielles et internes
  - Championnat tripléte senior, doublette mixte, des rencontres de coupe de France et inter clubs.

- En interne : le repas dansant annuel, la galette, plusieurs concours de coïncidences, quelques réunions apéritives, mêlées-démêlée suivies de barbecues, pétanque en fête
- Quelques nouveautés :
  - Soirée choucroute,
  - Les mêlées du vendredi
  - Soirée paella
- Pour faciliter l'intégration des nouveaux licenciés, nous avons organisé un concours interne à la mêlée chaque dernier vendredi de chaque mois.
- Nous avons aussi organisé un gentleman avec la participation de la municipalité et de l'OMS. Ce gentleman a été très apprécié.
- De bons résultats ont été obtenus par nos licenciés :
  - L'équipe vétérans est championne des clubs en quatrième division.
  - Une doublette vétérans est vice championne doublette
  - Enfin, nous avons un quart de finale en triplette mixte.
- L'école de pétanque a permis de présenter plusieurs joueurs dans les championnats du Rhône cadets ! C'est une première participation pour une bonne expérience !
- Partenariat
  - 3 nouveaux partenaires : Le Sainte-Foy, La poissonnerie et Intermarché à Craonne
  - Quel est la politique de la municipalité pour l'affichage de panneaux publicitaires au Karo ? Nous posons la question à Robert Fatinet et Véronique Sarselli.
- Pétanque en fête
  - Nous avons eu cette année de nouveaux organisateurs : le Futsal, La Brasserie. A noter également, le retour d'un concours sur l'esplanade !
- Communication
  - C'est un souci permanent pour le bureau. Depuis le début de l'année, le club dispose d'un nouveau blog :
    - **[sainte-foy-petanque.fr](http://sainte-foy-petanque.fr)**
- Participation à la vie du club
  - Cette année, nous avons mis en place un tour de nettoyage des locaux. Nous avons une forte adhésion des sociétaires.
  - Nous avons également constaté une forte participation des sociétaires à l'ensemble des activités du club.

- Nos attentes :
  - Nous avons demandé aux services techniques une intervention pour la remise en état des terrains : grattage et complément de graviers 'pourquoi ne pas amener un tas de graviers au Karo, le club se chargera des les étaler en fonction des besoins!
  - Nous attendons également l'élagage des arbres.
- Merci à tous
- **Le rapport moral est voté**
  
- ✓ **Résolution et politique du club.**
  - Cf. présentation associée.
  - Les priorités du Club : véhiculer une bonne image et maintenir l'équilibre entre l'esprit de compétition et la convivialité en favorisant les échanges entre les sociétaires
  - Le club va poursuivre le développement de l'école de pétanque. Pour 2018, 2019 nous avons 5 à 6 jeunes qui viennent à l'école tous les mercredis. L'objectif sera de présenter un ou plusieurs joueurs aux championnats du Rhône
  - Le club poursuivra l'organisation de différentes manifestations (2 pré-qualificatifs sont prévus en 2019 : le tripléte promotion et le tripléte senior, plus les championnats de clubs. Nous organiserons également des mêlées internes, la galette des rois, soirée barbecue, but d'honneur, Etc. afin de réunir tous les membres du club, anciens et nouveaux.
  - Le club fera participer le maximum de licenciés aux différents championnats départementaux et à la coupe de France. Une équipe féminine sera présentée en championnat féminin.
  - En 2019, le club organisera la deuxième édition du gentleman avec la municipalité. Cette soirée pourrait être organisée au mois de juin.
  - Enfin, avec la mairie et l'OMS, le club poursuivra l'organisation de Pétanque en Fête avec les quartiers et associations de Sainte Foy Lès Lyon.
  - **La politique du club est votée**
  
- ✓ **Rapport financier**
  - Cf. Présentation jointe
  - Les comptes sont légèrement positifs
  - Bonne participation de la buvette club du fait de l'arrivée de nouveaux sociétaires et de la fréquentation importante du Karo.

- Robert Fatinet indique que l'achat de matériel pédagogique pour l'école de pétanque peut être pris en charge par l'OMS. Il suffit de faire établir un devis et de le transmettre à la commission « matériel » de l'OMS pour accord.
- **Le rapport financier est voté**

✓ **Résultats sportifs**

- Cf. présentation jointe
- Quelques résultats notables
  - Nous avons présenté une équipe féminine, deux équipes seniors et deux équipes vétérans en championnat des clubs.
    - L'équipe féminine est troisième de sa poule en deuxième division.
    - L'équipe A vétéran termine deuxième de sa poule en première division
    - L'équipe vétéran B, après avoir remporté sa poule, est championne de quatrième division. Bravo à Carmelo BASTIANINI, Eddie SOLER, Gilbert PERRIN, André NOUET, Jacky BUENERD, Henri SANVISEN, Pascal SINARDET et le capitaine Yvan MURAT
    - L'équipe senior A est quatrième de sa poule en troisième division.
    - L'équipe sénior B est deuxième de sa poule en quatrième division.
  - La doublette vétéran Alain BERNIER, Michel CHANDANSON est vive championne de Rhône doublette vétéran.
  - La triplète Cathy CHANDANSON, Michel CHANDANSON et Cédric BOUTEILLE perd en quart de finale du championnat triplète mixte.
  - La triplète vétéran Christian TAPE, Jean-Pierre RUEDA et Bruno TEALE.
  - La doublette mixte Nathalie COLOMBET et Alain BERNIER a gagné la finale du GPMixte en décembre 2017.
  - En coupe de France, l'équipe de Sainte Foy perd au premier tour.
  - GPCOM, une équipe qualifiée: Yvan MURAT, Pascal LEHALLE
  - GPMixte, une équipe qualifiée : Nathalie COLOMBET, Alain BERNIER
  - GPVET, 3 équipes qualifiées
    - Alain BERNIER, Emmanuel FILIN

- Carmelo BASTIANINI, Gilbert PERRIN
  - Yvan MURAT, Pascal SINARDET
- **BRAVO A TOUTES ET TOUS**
- ✓ **Pétanque en fête**
  - La manifestation s'est déroulée sous les meilleurs auspices à la satisfaction des participants. Sainte Foy Pétanque poursuivra l'organisation de cette manifestation qui permet de réunir les quartiers de la ville.
  - Merci aux partenaires du jour : la Ville de Sainte Foy Lès Lyon, l'Intermarché de Craponne, le restaurant « Le Baron », le Sainte-Foy, La Poissonnerie et la fanfare des Gars Binet
- ✓ **Points divers.**
  - Prix des licences et cartes de membres
    - Le prix des licences et cartes de membre ne sera pas modifié en 2019. Le prix de la licence est fixé à 50 euros, 90 euros pour un couple, 15 euros pour les jeunes et le prix de la carte de membre à 30 euros.
    - **L'assemblée générale donne son accord !**
- ✓ **Bureau de Sainte Foy Pétanque**
  - Le bureau est élu pour 4 ans jusqu'en 2020.
  - Nous saluons Yves MORANT qui quitte le bureau cette année. Nous le remercions pour ses nombreuses actions en faveur du club.
  - En remplacement d'Yves Morant, le bureau propose l'entrée de **Raoul Budillon**. Personne dans l'assemblée ne s'oppose à cette proposition. Raoul est dorénavant membre du bureau. **Bienvenue !**
- ✓ **Questions diverses.**
  - Eddie Soler souhaite que le Karo soit également ouvert le mardi après midi.
    - Manu Biéco répond que cette fermeture avait été décidée en réunion de bureau, suite à une fréquentation faible et un manque de disponibilité de la part des membres du bureau pour assurer ce jour là.
    - Nous allons étudier cette nouvelle demande lors de la prochaine réunion du bureau.

- David Montoya souhaite connaître les règles de sélection dans les différentes équipes présentées en championnat des clubs, pourquoi des féminines n'y figurent pas ?
  - Des règles avaient été fixées en 2018 pour la sélection et la composition des différentes équipes. Ces règles sont affichées dans le local.
  - Ceux qui souhaitent être sélectionnés devront se manifester auprès de la commission sportive. C'est cette commission qui compose les équipes ensuite.
    - Comme en 2018, on devrait présenter une équipe féminine, deux équipes séniors et deux équipes vétérans.
    - Pour rappel, il faut 8 joueurs sur la feuille de match. Les dates des rencontres sont déjà connues!

✓ **Récompenses**

- Cf. tableau joint.
- Bravo à Nathalie COLOMBET chez les féminines et Alain BERNIER en masculin qui ont le plus de points FFPJP.

L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié.

Merci à l'ensemble des participants pour la très bonne tenue de cette Assemblée Générale.

Pour le Bureau,

Alain BERNIER, Secrétaire du club